



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT

Direction régionale et départementale  
de la jeunesse, des sports et  
de la cohésion sociale

Pôle Sport

Affaire suivie par : Bichat Christian  
Courriel : DRJSCS69-CNDS@drjscs@gouv.fr

Lyon, 3 janvier 2017

Le délégué territorial adjoint

à

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Ligues  
et Comités Régionaux  
d'Auvergne- Rhône-Alpes

**Objet** : Note de service n°2017-DEFIDEC-02 du 23 décembre 2016 relative au plan « *Héritage de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux 2024* ».

Je vous prie de trouver, ci-joint, la note de service n°2017-DEFIDEC-02 du 23 décembre 2016, **relative à l'appel à projets national du CNDS**, en direction des associations locales, dans le cadre du plan « *Héritage de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux 2024* ».

Vos clubs et comités départementaux seront informés par leur DDCS(PP) de cet appel à projets.

J'attire votre attention sur la nécessité que tout projet fasse l'objet d'un partenariat avec un établissement scolaire.

Les crédits alloués dans le cadre de cet appel à projets ne sont pas fongibles pour d'autres actions. Ils n'ont pas non plus vocation à se substituer à ceux alloués pour le même type d'action au titre de la Part territoriale (*Campagne CNDS 2017*).

Deux dates sont prévues pour la réception des dossiers de demande de subvention à la **DRDJSCS Auvergne Rhône-Alpes** :

- *Avant le vendredi 27 janvier 2017*
- *Avant le vendredi 14 avril 2017*

Par courriel : [drjscs69-cnnds@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs69-cnnds@drjscs.gouv.fr)

ou

Par courrier : **CNDS Appel à projets**  
**DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes**  
245 rue Garibaldi  
69422 Lyon CEDEX 03

Vous pourrez télécharger le formulaire **Cerfa N°12156\*04** en vous rendant à l'adresse suivante :  
<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/showFormulaireSignalétiqueConsulter.do?numCerfaAndExtension=12156>

Pour le délégué territorial  
Le délégué territorial adjoint,

  
Alain PARODI

Copie : CROS Rhône-Alpes